

AVIS AU PUBLIC

VENTE DE BIEN COMMUNAL

Par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2025, la Commune de Morsang-sur-Orge a décidé de procéder à la vente d'un bien de son domaine privé à usage d'habitation sis 21 route du Bois Pommier.

Le bien est constitué d'un pavillon implanté sur une parcelle cadastrée section AK 522p d'une contenance d'environ 250 m².

Il s'agit d'un pavillon en pierres meulières des années 1950 à usage d'habitation composé d'un sous-sol semi-enterré et d'un rez-de-chaussée surélevé, le tout d'une surface de plancher totale de 96,71 m² dont 66 m² habitable, en bon état d'entretien.

Le bien est libre de toute occupation.

PRIX de mise en vente : 214 500 €

CONDITIONS de la vente :

- Projet familial : acquisition par une famille Morsainoise pour y installer sa résidence principale,
- Fiabilité du financement : présentation des modalités de financement de l'acquisition,
- Les offres devront être transmises par écrit dans une enveloppe cachetée glissée dans une seconde enveloppe, soit remises contre décharge directement à l'office notarial, soit envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception
- Délai de dépôt des offres : **du 15 avril au 15 juin 2026 à minuit**
- Adresse de l'office notarial désigné par la ville :

**SCP PERINELLI, SAINT-PAUL, SAUSSINE, SAINT-PAUL,
Notaires
15bis rue Henri Dunant
91600 SAVIGNY SUR ORGE
Tél. 01 69 54 42 00**

Les offres seront ouvertes par le notaire qui transmettra à la Ville un rapport des offres reçues.

L'offre retenue sera celle répondant à toutes les conditions.

Si plusieurs offres répondent à toutes les conditions visées ci-dessus, l'offre la plus élevée sera retenue.

Des visites du bien pourront être organisées sur rendez-vous : demande à transmettre à **urba@ville-morsang.fr**

Le dossier des informations relatives au bien peut être consulté auprès du service Urbanisme au Centre Technique Municipal, rue de Montlhéry, aux jours et heures d'ouverture.